

En Bref cette semaine

Informations climatique

Choux

Mouche du chou : Absence de vols

Teigne des crucifères : Grande vigilance requise. Quelques chenilles.

Cécidomyie : Premières émergences dans le Finistère

Pigeons : Des dégâts importants sur brocolis et jeunes choux

Pucerons : De petits foyers sans incidence

Tenthredes : Augmentation des captures

Altises, noctuelles : Vols très faibles

Artichaut

Pucerons Noirs : Peu de foyers sur drageons et vieux

Mildiou : Alerte MILART sur vieux artichauts dans le Finistère

Salades

Tip burn : Désordre physiologique

Chenilles : Emergence des jeunes noctuelles gamma

Sclerotinia : Présence importante sur les séries en récolte

Pucerons : Vol sans incidence

Oignon et échalote :

Mildiou : Contaminations fréquentes

Botrytis allii et squamosa : Apparition des 1eres tâches



Récolte des salades pour le marché du frais
(Photo CA29)

Carotte – Céleri

Mouche de la carotte : Pas de vol

Mouche du Céleri : Présence plus importante, bâcher!

Alternariose : Progression du risque

Informations climatiques : La Bretagne a bénéficié de 10 à 20 mm de précipitations la semaine passée.

Températures prévues en hausse (11-18° au nord, jusqu'à 22° au sud) et temps couvert avec quelques averses d'intensité moyenne (2-10mm) et régime de vent d'ouest pour les jours à venir. Le climat est favorable aux maladies.

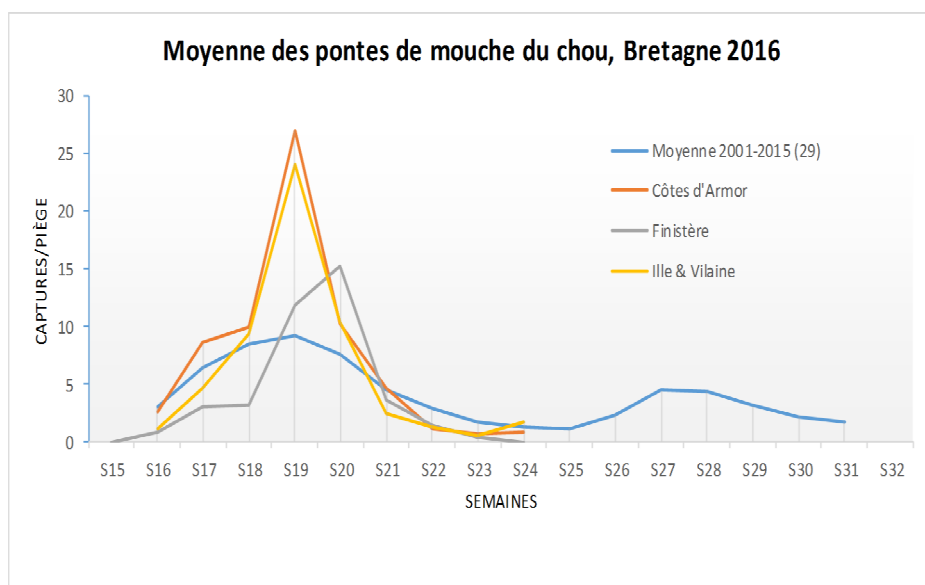


Choux

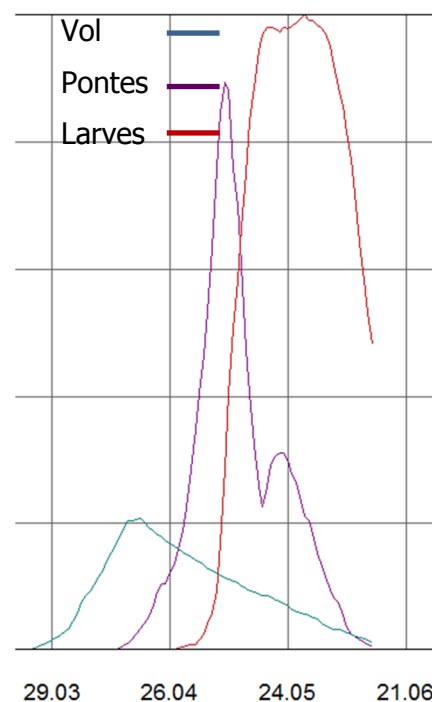
Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Prévision et évaluation du risque : Risque faible ou nul

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Côtes d'Armor	6 parcelles	0.92 œuf/piège en moyenne, toutes les parcelles sont au dessous du seuil de 7 œufs/piège.	➡
Finistère	9 parcelles	0 œuf/piège.	➡
Ille & Vilaine	5 parcelles	1.8 œuf/piège, aucune parcelle au dessus du seuil.	➡



Vols très faible voir absence complète de vols. La prochaine génération est prévue début juillet. A prendre en compte dans les nouvelles implantations de chou-fleur et de brocolis. Continuer de protéger les choux racines par des filets, car pour ces cultures le seuil de tolérance est de 0.



Modèle SWAT, station de St Pol de Léon (29). Pas de vol de mouche.

Choux (suite)

Teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) : Suite à la **forte invasion** observée il y a 2 semaines, premières larves observées dans le réseau dans le Finistère et en Ile & Vilaine. Les sites de production des plants doivent être étroitement surveillés car des pontes sont actuellement en cours. Eliminer également les résidus de culture pour limiter les sites de ponte.

Cecidomyie du chou-fleur (*Contarinia nasturtii*) : **Emergence des adultes.**

La Cécidomyie du chou-fleur est responsable des 'plants borgnes' sur chou fleur et brocoli. Il s'agit d'une petite mouche jaunâtre de 1.5mm qui émerge du sol début juin.

Des pièges à phéromones sont installées dans 11 parcelles dans le Finistère et 3 dans les côtes d'Armor. **7 départs de vol** enregistrés dans le Finistère, 1 parcelle est au dessus du seuil de risque. Rien encore dans les Côtes d'Armor.

Le seuil de risque dépend de la variété cultivée :

- Il est de **70 adultes/piège** et par semaine pour Cortes, Anique, Spacestar et Cariance
- De **120 adultes** pour Nelig, Diwan, Cendis, Frehel, Canten, Clemen, Arcouest et Menfig
- **Supérieur à 200** pour Damsell, Deniol, Doarreg, Justin, Faoh, Redoutable, Merwen, Charif, Awen, Danden, Vedis, Darwin, et Mae.

Les résultats du piégeage **ne sont valables qu'à la parcelle** et nécessitent une intervention immédiate a chaque dépassement de seuil.



Piège à phéromones pour repérer les émergences de Cécidomyies (Photo CA29)

Pucerons cendrés : **Présence dans une parcelle sur deux** dans le Finistère, sur 10 à 40% des plants, présence sporadique en Ile & Vilaine. Aucune intervention n'est cependant justifiée.

Tenthrede de la rave : Piégeage par bols jaunes (11 parcelles dans le Finistère) **en hausse**, 9.1 adultes en moyenne/piège. La larve est très vorace. Intervenir aux premières observations des larves sur les jeunes plantations.

Altises, noctuelles : **absence de risque**

Pigeons ramiers: De **forts dégâts dans tous les secteurs** signalés sur les parcelles de brocolis désormais toutes débâchées.



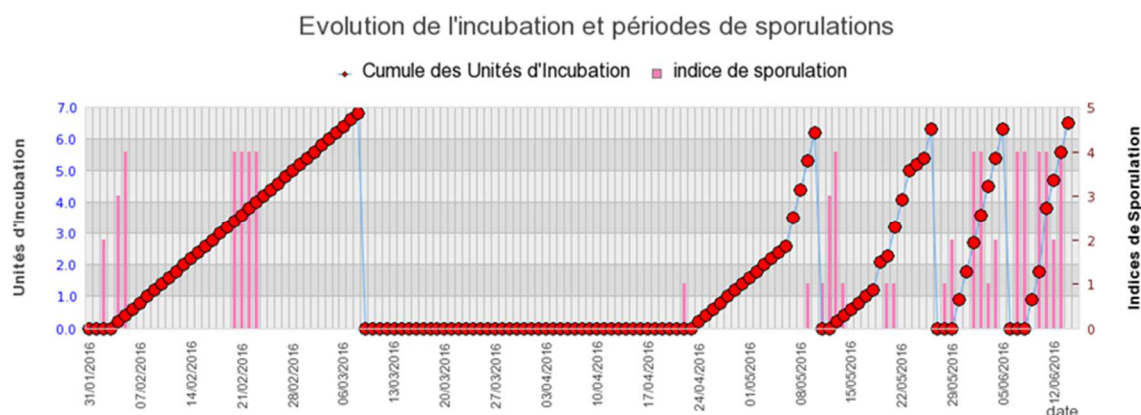
Colonie de pucerons cendrés (Photo CA29)

Artichaut

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution depuis 2 sem.
Côtes d'Armor	5 parcelles fixes en drageons	Peu de pucerons noirs (<0.04) ou verts, auxiliaires peu présents également. Pas de mildiou	
Finistère	12 parcelles fixes (en 2 et 3 ans)	Pucerons noirs : 0.1 puceron/feuille sur 12% des plants, 0.4 pucerons verts sur feuilles dans moins de 20% des plants	

pucerons noirs : Les pucerons sont rares voir absents sur drageons, et à des fréquences assez faibles sur 2 ans. On rencontre des larves de syrphes et des punaises anthocorides régulatrices des foyers.

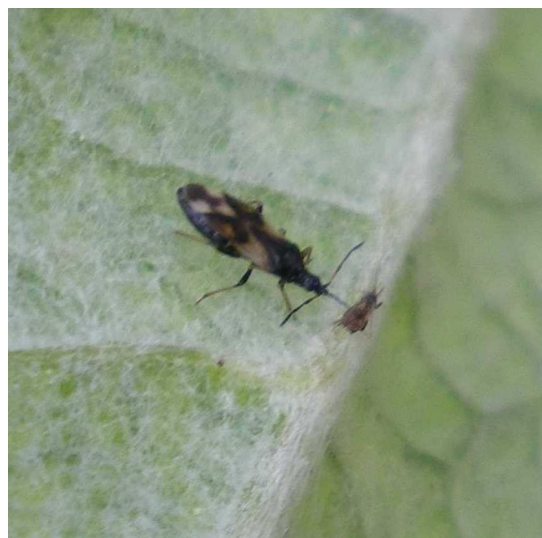
Mildiou (*Bremia lactucae*) :



4 générations de mildiou se sont succédées sur les vieux artichauts dans le Finistère nord, les premières tâches sont visibles sur le feuillage dans plusieurs parcelles du réseau.

MILART a successivement produit des alertes à St Jean du Doigt (03/06), Plounevez-Lochrist (04/06) et St Pol de Léon (08/06) indiquant la nécessité d'une protection des cultures sur les 2 ans. Pas d'alertes en drageon.

Pas de mildiou détecté dans les Côtes d'Armor.



Punaie anthocoride consommant un puceron (Photo CA29)

Echalote et oignon :

Mildiou (*Peronospora destructor*) :

Maladie du feuillage produisant un manchon gris violacé en milieu de feuille. Le feuillage se dessèche ensuite.

La **maladie est présente actuellement dans beaucoup de parcelles** d'échalote et quelques parcelles de mottes d'oignon (des taches disséminées çà et là). La pression est forte compte-tenu de l'humidité persistante.

Le niveau d'infestation est beaucoup plus fort sur les parcelles non protégées surtout pour les parcelles à forte végétation (foyers).

MILONI indique un potentiel de sporulation très élevé avec sporulations quotidiennes des taches et contaminations réussies en l'absence de protection. 2ème cycle de la maladie en cours.

L'incidence du mildiou devrait être limitée sur échalote du fait que la bulbaison est en cours et qu'il reste 15 jours de végétation avant tombaison.



Mildiou sur feuille d'oignon : Photo CA29

Botrytis (*Botrytis squamosa* et *Botrytis allii*) :

Les 2 maladies se développent en végétation, mais le *Botrytis allii* est surtout grave en conservation en provoquant des moisissures grises des bulbes des écailles extérieures vers le centre du bulbe. Le *Botrytis squamosa* se traduit par une sénescence précoce du feuillage et une perte de calibre voir une perte de plants.

Actuellement on observe **quelques taches** de *Botrytis squamosa*, mais sans gravité pour l'instant. Le *Botrytis allii* est présent dans certaines parcelles également.

Cette saison particulièrement il sera important de réaliser une thermothérapie en post-récolte au silo.



Botrytis squamosa : Photo CA29

Salades (5 parcelles fixes, dans le Finistère nord)

Tip burn : Les à-coups de chaleur et l'arrivée brutale des pluies ont provoqué un tip-burn interne des séries de laitues en récolte. Le tip burn a une composante variétale forte, mais c'est avant tout en favorisant l'enracinement des salades qu'on lutte contre ce **désordre physiologique** : Sol meuble et sans semelle, non creux, arrosage à la mise en place, mais doses 'raisonnables' (10mm/passage) par la suite. Les 'produits calciques' n'ont pas d'efficacité, la sur-maturité n'induit pas le tip burn, la fumure azotée élevée a une influence faible.

Chenilles : **Emergence des chenilles** de noctuelles gamma sur 3 parcelles du réseau. L'épiderme des feuilles de base est grignoté par des chenilles presque transparentes à ce stade. Les séries jeunes doivent être protégées. Les toxines de *Bacillus Thuringiensis* ont une efficacité sur chenilles jeunes.

Sclerotinia : **Attaques graves** (>30%) sur les séries de laitues beurre, iceberg et batavia qui ont été bâchées. Le bâchage prolongé a fortement accéléré le cycle du champignon. Pensez à assainir les parcelles en apportant des champignons antagonistes du sclérotinia au retournement des déchets de culture.

Pucerons : Toujours des vols, mais pas de colonies.

Adventices : Les salades sans désherbage et (presque) sans irrigation, c'est possible grâce au paillage biodégradable...Une réflexion à mener !

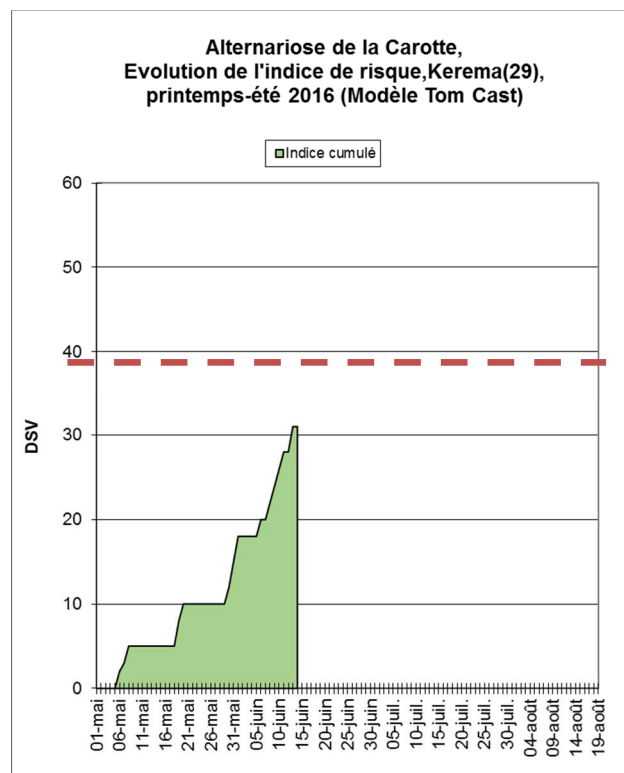


Récolte des salades implantées sur paillage biodégradable (Photo CA29)

Carotte et céleri

Alternaria : Le risque d'alternariose s'accroît sur carotte comme indiqué par le modèle Tom-Cast ci contre, avec un cumule de risque de 30 au 13 juin pour des carottes semées mi-avril. Néanmoins, la végétation est encore assez faible et les **risques sont limités**.

Fig : *Alternaria* carotte, Risque calculé par le modèle Tom Cast pour le Finistère Nord, seuil de risque 40 pour la variété Maestro et une plantation au 15/04-2016.



Carotte et céleri (Suite)

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : Seuil de risque : 1 mouche/plaque

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Morbihan	4 parcelles	Carnac 0 mouche/piège, Kervignac 0.3 , Sulniac 0 Plouhinec 0	➡
Finistère	5 parcelle	Carantec 0.2 mouche/piège, St Vougay, Kerema Santec bois et Santec fa-vic : 0	➡
Ille & Vilaine	9 parcelles (Sur céleri)	St Suliac (bio) 0.5 , St Jouan 0.5 , Saint Méloir XS 0 , Saint Père 0 , Saint coulomb 1.25 , Saint Méloir PL 0 , Cancale GV 0.5 , Parame 0 , Pleurtuit 0 , Cancale VG 4.75 , Cancale HJ 4 .	➡



Pression de mouches toujours très faible sauf dans quelques sites d'Ille & Vilaine.

Modèle SWAT, station d'Auray
Pas de reprise du vol de mouche

Mouche mineuse du céleri : Hausse de la pression dans le Finistère (23 mouches/piège à Carantec, 3 mouches/piège à St Vougay) et en Ille & Vilaine (3.39 mouches/piège en moyenne). Bâchage à envisager.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambre Régionale d'Agriculture, ZAC Atalante Champeaux
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23
Contact : Alix Deleglise, animatrice filière

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Kergompez
29250 St Pol de Léon
Contact : Nicolas Mezencev, Jean Luc Pédén,
Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

st.pol@finistere.chambagri.fr

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL